

Règlement intérieur

Saison 2018-2019



Affiliation

L'Indépendante Comtoise est affiliée à la **Fédération Française de Gymnastique (FFG)**.

Objectifs du club

Former des gymnastes tout en préservant leur équilibre physique dans une ambiance conviviale.
Participer aux compétitions individuelles et par équipes organisées par la FFG.

Lieux d'entraînements

Gymnase Denfert-Rochereau – Avenue Denfert-Rochereau à Besançon
Salle spécialisée de l'UFR STAPS à la Bouloie – chemin de l'épitahe à Besançon

Cotisation

Tous les adhérents doivent être à jour de leur cotisation dès l'inscription, afin de pouvoir bénéficier de la couverture de la FFG.
A partir du 1^{er} octobre, le non-paiement de la cotisation entraînera l'interdiction de participer aux entraînements pour des raisons de sécurité et d'assurance. Toute saison sportive commencée reste due intégralement (sauf en cas de force majeure).

Entraînement

Une progression nécessite une bonne organisation, aussi les horaires des entraînements doivent être respectés afin que l'activité se déroule dans les meilleures conditions. L'assiduité aux entraînements est impérative, elle est la première condition pour que le travail fourni assure une progression régulière et des résultats honorables. Elle doit être un engagement tant des parents que des enfants. Toute absence doit être signalée aux entraîneurs. La tenue vestimentaire et la coiffure doivent être adaptées à la pratique de la gymnastique.

Compétitions

Au cours de la saison sportive, les gymnastes participeront à des compétitions où leur présence sera indispensable.

Lors des compétitions officielles (dès le département), le club paie les engagements des gymnastes. Il est pénalisé par des amendes en cas d'absence d'une gymnaste inscrite. En cas d'absence non justifiée d'un certificat médical, le remboursement de l'inscription et l'amende sont à la charge des parents.

Déplacements

Pour les compétitions, les déplacements, les hébergements et les repas seront à la charge des parents.

Responsabilité

Les entraînements sont assurés par des cadres bénévoles diplômés (diplôme fédéral, brevet d'état). Les activités du club sont couvertes par une assurance. Avant et après les heures d'entraînement communiquées en début d'année, les enfants ne sont pas sous la responsabilité du club. Cette responsabilité cesse dès lors que l'entraînement est terminé.

Présence des parents

La présence des parents est acceptée pendant les entraînements et même vivement souhaitée lors des compétitions. Toutefois, ceux-ci devront respecter le bon fonctionnement des entraînements et des compétitions, sans en perturber le déroulement.

Informations

Les entraîneurs sont à la disposition des parents pour leur apporter toutes les informations qu'ils souhaitent sur le comportement et l'évolution de leurs enfants au sein du club. Les dirigeants sont disponibles pour écouter toutes suggestions et régler tous les problèmes qui peuvent surgir en cours de saison.

Contact club : Tél : 09-53-72-79-26 ; Mail : independante.comtoise@gmail.com ; Site : www.independantecomtoise.fr

Image

En acceptant ce document, j'autorise le club à diffuser des images de mon enfant lors de la pratique sportive (entraînements, compétitions, représentations...). Cette diffusion aura lieu sur les supports d'affichage du club, sur tout document écrit assurant la promotion du club, et notamment sur le calendrier annuel, ainsi que sur le site internet et les réseaux sociaux du club. L'image pourra également être utilisée par la presse. Cette autorisation est valable pour la saison concernée par l'image. Le club pourra également utiliser l'image à titre d'archive de la vie du club. Si vous ne souhaitez pas que des images de votre enfant puissent être diffusées au sein du club et sur notre site internet, ou si vous souhaitez qu'une image dont vous avez accepté la diffusion cesse d'être publiée, nous vous remercions de le signaler par courrier adressé à notre club.